



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

66, rang des Jumeaux-Pelletier

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal devant se tenir le **mardi 3 octobre 2023 à 19h30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs, Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 66, rang des Jumeaux-Pelletier
Numéro(s) du cadastre officiel : 4 635 091
Superficie totale du(des) lot(s) : 5 000 m²
Largeur : 76,21 m
Profondeur : 80,29 m

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Rendre réputée conforme pour la propriété l'empiètement de la piscine dans la cour avant de 1,5 mètre au lieu de 0 mètre, comme prescrit à l'article 8.6 du Règlement de zonage.

PROCÉDURE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Tout intéressé pourra se prononcer relativement à cette demande en formulant par écrit ses commentaires au Conseil municipal **AVANT LE 3 OCTOBRE 2023 À 16H00** de la façon suivante :

- Par courrier ou dépôt à la boîte postale située à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Aubert
14 rue des Loisirs
Saint-Aubert QC G0R 2R0

- Par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@saint-aubert.net

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 18^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS

GILLES PICHE

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gilles Piché, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Aubert, MRC de l'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 18^e jour du mois de septembre deux mille vingt-trois.



GILLES PICHÉ

Directeur général et greffier-trésorier